Pour être rétrospectifs, les renseignements que nous allons donner n'en sont pas moins forts intéressants.

Nous avons raconté récemment que c'est à la suite d'une visite de M. Constans, le 30 novembre à 9 h. 1/2 du soir que M. Delahaye, muni d'indications graves, s'était résolu à placer la question sur le terrain de la corruption des parlementaires.

Ce qu'on n'a pas dit, c'est comment M. Constans avait été mis en possession de la fameuse liste des corrompus et dans quelles conditions il l'avait soumise à M. Delahaye.

Nous avons indiqué aussi, il y a quelques jours que le baron de Reinach, homme de précaution, avait dicté à M. Thierrée et fait reproduire par la photographie, une liste complète des corrompus.

On sait d'autre part, qu'un des exemplaires photographiques était parvenu, on ignore comment, à la connaissance de M. Constans, qui, un jour, au Conseil des ministres en donna connaissance à M. Carnot.

L'incident Yves Guyot avouant le fait à la Commission du budget venait corroborer ce dernier fait, malgré un démenti bien tardif et surtout bien craintif de l'ancien ministre des travaux publics.

Nous pouvons même ajouter que le président de la République ne fut pas seul à prendre connaissance de cette liste qui fut passée de mains en mains à la réunion, c'est-à-dire que tous les membres du ministère d'alors la connurent.

M. Constans, à la chute de ce cabinet, fut débarqué dans des conditions qu'on se rappelle, comme aussi on a souvenir du rôle joué à cette occasion par l'Elysée.

Mais M. Constans jura de se venger, et il conserva précisément sa liste.

Le lendemain de la mort du baron de Reinach, craignant, non sans raison, que les opportunistes ne cherchassent à étouffer l'affaire, M. Constans songea à faire tenir son document à l'un des trois interpellateurs, celui ayant le plus de nerf, offrant le plus de confiance pour le rôle de révélateur.

M. Delahaye lui fut désigné par le directeur d'un important journal du matin.

M. Constans se rendit à cette indication et on a vu qu'il n'eût pas à s'en repentir.

Dans cette liste figuraient, en y comprenant les noms déjà connus, quatre ministres. Deux sont déjà sortis; les deux autres figurent sans doute dans les noms que M. Andrieux n'a voulu ou n'a pu faire connaître, c'est-à-dire qu'ils se trouvent parmi les quatre parlementaires dont un personnage important a parlé ou bien encore l'un des deux est le fameux X... tant cherché.

On pourrait cependant préciser un peu, en se rappelant que lors de la dernière crise ministérielle, M. Carnot, qui était bien renseigné, voulait absolument au début des négociations empêcher le maintien de quatre membres du cabinet tombé: MM. Rouvier, De Freycinet, Burdeau, Jules Roche.

M. Jules Roche ne fut pas renommé. M. Rouvier a été débarqué huit jours après.

MM. de Freycinet et Burdeau sont encore en fonctions.

Un meeting d'obligataires du Panama

Bessèges, 8 janvier. — Les nombreux obligataires du Panama du canton de Bessèges doivent, dit-on, tenir prochainement un grand meeting pour revendiquer leurs droits, et manifester leur indignation contre le gouvernement.

Dernières Nouvelles

L'instruction

Paris, 8 janvier. — M. Franqueville, assisté de M. Flory, expert, a terminé aujourd'hui le classement des papiers saisis dans toutes les perquisitions. Il n'y aurait donc plus de révélations nouvelles à attendre des deux côtés.

MM. de Lesseps, Cottu et Fontane, qui avaient été extraits de Mazas à une heure, sont restés, jusqu'à trois heures, à la disposition du juge qui leur a demandé certains renseignements sur les papiers qu'il classait.

En outre, les prévenus ont longuement conféré à la Conciergerie avec leurs avocats.

Les recherches

Paris, 8 janvier. — Jusqu'à présent, les papiers saisis chez M. Blondin ne paraissent pas avoir fourni les preuves matérielles et indéniables de la culpabilité de M. Baihaut; mais, les recherches se poursuivent, notamment au Comptoir d'Escompte, où l'on recherche la trace de certaines opérations faites par l'ancien ministre des travaux publics.

Celui-ci est convoqué par M. Franqueville pour demain, lundi, à deux heures.

Le rôle de M. Montchicourt

Paris, 8 janvier. — Dans la *Libre Parole*, M. Drumont demande.

« Est-il possible d'admettre que le liquidateur Montchicourt, en voyant douze millions qui manquaient, les douze millions que l'on sait maintenant avoir servi à la corruption, n'ait pas cherché à savoir à quoi ils avaient été employés.

» Est-il admissible qu'il n'ait pas dit dans son rapport : « Il y a douze millions, dont je n'ai pas trouvé l'emploi. »

Il est de toute évidence que pendant trois ans, toutes les forces sociales se sont employées à sauver les coupables, à dissimuler les prévarications, à cacher les pots de vin. »

M. Baihaut serait arrêté lundi

Paris, 8 janvier. — Le bruit court que M. Baihaut sera arrêté demain.

Interdiction du journal « Le Tocsin »

Paris, 8 janvier. — Le gouvernement a interdit la circulation en France, du journal *Le Tocsin*, qui paraît à Londres.

On sait que ce journal avait mis M. de Freycinet au défi de laisser prendre par ses collègues une mesure semblable contre lui.

Une interview

Paris, 8 janvier. — M. le baron Legoux, délégué politique du prince Victor, à Paris, interviewé sur la situation actuelle, a déclaré que le prince Victor ne publiera pas de manifeste. Il se borne à attendre l'heure où ses concitoyens auront besoin de lui pour le salut de la patrie.

Interrogé sur les projets du parti plébiscitaire, M. le baron Legoux a répondu :

« Tout dépend de ce qui va se passer à la Chambre et au Palais; si la lumière complète est faite, nul doute que la grande majorité de la nation ne réclame la nomination du président de la République par le peuple pour débarrasser le pays du parlementarisme. »

Cette solution prévaut, et telle est la conviction du baron Legoux. « Les bonapartistes seront les premiers à reconnaître l'élu, quel qu'il soit, dont le nom sortira de l'urne. »

Un article de M. Goblet

Paris, 8 janvier. — M. Goblet écrit dans la *Petite République française* de demain :

« Quand même tout le monde aujourd'hui, voudrait s'entendre pour réduire l'affaire à des proportions plus étroites, on ne le pourrait plus.

» Il est trop tard! La situation est plus forte que toutes les volontés. »

L'autopsie du baron de Reinach

Paris, 8 janvier. — L'analyse des viscères du baron de Reinach sera terminée dans une dizaine de jours.

MM. Brouardel, Ogier, Bordas, Villiers, Schutzemberger, c'est-à-dire les experts et contre-experts, travaillent ensemble au laboratoire de M. Schutzemberger, au collège de France.

Leurs observations portent sur les réactions chimiques et sur les phénomènes physiologiques, les uns contrôlant les autres. C'est ainsi qu'ils injectent de la dissolution de M. de Reinach à des cobayes et à des grenouilles, et observent les phénomènes physiologiques qui se produisent : mouvement du cœur, contractions musculaires, etc., pour arriver à savoir si M. de Reinach a été empoisonné et à quel groupe appartient le poison.

A l'heure actuelle, ils assurent ne rien savoir encore.

LES TISSUS A MADAGASCAR

Voici la suite du rapport de M. Georges Foucart, sur les tissus à Madagascar :

Lainages. — Dans la région côtière, l'élévation de la température rend général, même pour les Européens qui y sont établis, l'usage des vêtements légers en tissus de coton. Mais à Tananarive, où le thermomètre descend souvent assez souvent de mai à octobre, des étoffes plus chaudes sont nécessaires; beaucoup de Hovas les ont adoptées. Par ce motif et par suite d'une tendance à imiter nos usages, ils ont pris aussi, dans les classes aisées, en tout ou en partie le costume européen.

Dans les classes pauvres, on se protège encore contre le froid en superposant des vêtements de coton; c'est un moyen très imparfait, aussi l'emploi des tissus plus chauds commence-t-il à s'y répandre également.

Il y a lieu, d'après cela, de présumer que la consommation des étoffes de laine ira en augmentant dans l'Imérina. Nos fabriques pourront dans l'avenir y trouver un débouché.

Les draps importés pour confectionner des costumes dans le pays sont peu épais. Ils doivent se vendre au prix de 5 à 6 fr. le mètre à Tananarive et, par conséquent, ils ne peuvent avoir qu'une qualité médiocre. Les marchands ont besoin pour leur clientèle hova de draps unis et de draps de fantaisie,

Les flanelles importées à Madagascar sont en majorité de fabrication suisse. Elles servent à faire de longues camisoles, des lambas et des vêtements sur des modèles plus ou moins européens.

Pour les deux premiers usages, on vend de la flanelle blanche aux prix de 2 fr., 3 fr. et plus le yard, ainsi que de la flanelle à grands carreaux de 0.12, noirs et rouges, valant de 1 fr. 65 à 2 fr. 50 le yard. Cette disposition quadrillée est très répandue : elle existe aussi avec des éléments verts et noirs.

Les flanelles unies, de couleur, sont employées pour faire des pantalons et des vestons.

Il existe à Tananarive des tailleurs assez habiles, ayant l'habitude de confectionner des vêtements de coupe européenne. La coutume est considérée comme un art noble et d'agrément; elle est souvent pratiquée par des Hovas appartenant aux castes supérieures ou occupant de hautes fonctions administratives.

Pour les vêtements de femmes et la lingerie, on trouve aussi de bonnes ouvrières; la plupart ont été formées dans l'établissement que dirigent les sœurs de Cluny à Tananarive.

Soieries. — Les étoffes de soie servant à faire des vêtements de femmes ne sont employées que très exceptionnellement, même dans la capitale. Il faut remarquer en effet, que, jusqu'à présent, les femmes sont restées beaucoup plus fidèles aux modes nationales que les hommes.

Les soieries ne sont donc importées qu'en petite quantité. La vente de ces articles n'est pas susceptible de se développer beaucoup. Ceux qu'on trouve actuellement sont fournis par la France, la Suisse et l'Angleterre. Les tissus qu'envoient ces deux dernières nations sont de qualité médiocre, mais peuvent se vendre à bas prix. C'est ce qu'il faut à Madagascar.

Vêtements confectionnés. — Malgré la possibilité de faire dans le pays des habillements sur mesure, on vend à Tananarive beaucoup de vêtements confectionnés en Europe. Ceux qui sont à bon marché ont seuls de l'écoulement.

Voici les principaux articles demandés avec l'indication du prix de vente ordinaire dans la capitale qui est seul point de l'île, où ils puissent trouver des acheteurs.

	FRANCS
Vêtements complets noirs (pantalon et veston)	30 «
Vêtements complets en tissus de fantaisie (pantalon et veston)	30 »

Comme on le voit, les vêtements complets destinés à Madagascar ne comportent qu'un pantalon et un veston ou une redingote et pas de gilet. Les Hovas n'achètent jamais cette partie du vêtement; ils en donnent pour raison que le gilet ne se voit pas lorsque la redingote ou le veston sont boutonnés. Il est donc inutile d'envoyer des gilets, puisqu'ils resteraient aux marchands qui seraient obligés de faire une réduction sur le prix du total.

	FRANCS
Pantalons en drap noir uni suivant qualité	9 » à 12 »
Pantalon en drap de fantaisie; environ	10 » à » »
Redingotes en drap noir (croisées) suivant qualité	20 » à 35 »
Les vêtements en flanelle dont la désignation suit sont aussi de vente courante :	
Blouses en flanelle blanche, avec ceinture (genre anglais); suivant qualité	30 » » 40 »
Vêtements complets en flanelle blanche (pantalon et veston français avec col droit) environ	30 « »

Cet forme de veston se fait aussi dans le pays, en toile de coton blanche ou écrue. C'est le costume adopté par les Européens dans les régions chaudes et il commence à se répandre parmi les Hovas. Il est très pratique et bien approprié au climat; il permet au besoin, de ne pas porter de chemise.

Même parmi les Hovas qui s'habillent à l'européenne et à part quelques exceptions dans l'aristocratie, la chemise est jusqu'à présent peu en usage. Ceux qui en ont la mettent au-dessus du pantalon. Les chemises ainsi employées comme vêtements de dessus sont en flanelle dite américaine à grands carreaux de couleurs variées. Elles arrivent confectionnées et se vendent de 2,50 à 4 fr.

Pour compléter la liste des vêtements qu'on peut placer à Tananarive, il faut encore citer des tricots en laine destinés à mettre au dessous d'autres habits des tricots en coton, genre canotier, à raies blanches et bleues, et des caleçons en coton. Tous ces articles doivent pouvoir se vendre très bon marché.

Chapeaux. — Les Hovas portent généralement comme coiffure le chapeau de paille fabriqué dans le pays; cependant on leur vend quelques chapeaux de feutre, mais en petite quantité. Certains fonctionnaires mettent un chapeau à haute forme noir avec leur costume officiel; cette coiffure est si peu appropriée aux conditions climatériques que son usage ne peut pas s'étendre beaucoup.

Un certain nombre d'habitants de Tananarive ont adopté le casque en liège ou en moelle de sureau qui protège bien contre le soleil. Le modèle le plus répandu est de provenance anglaise et se vend de 12 à 15 fr.

NOUVELLES DU JOUR

L'élection législative de Carmaux

Carmaux, 8 janvier. — MM. Jaurès, ancien député, radical-socialiste, 4,951 voix; Soulié, socialiste, 366 voix; Héral, ancien député opportuniste, 885 voix; Vigniers, 74 voix.

Carmaux, 8 janvier. — Il nous paraît intéressant de donner à part les résultats complets de la ville de Carmaux :

Inscrits : 2,780; votants : 2,460. MM. Jaurès, 1,436 voix; Héral, 438; Soulié, 235; Vignier, 53.

Voici maintenant les résultats généraux qui sont connus, à l'heure où nous mettons sous presse.

MM. Jaurès, radical-socialiste, 4011 voix; Héral, opportuniste, 3368; Soulié, socialiste, 961; Viguier, humanitaire, 223.

Ballottage certain.

M. le marquis de Solages, qu'il s'agissait de remplacer avait été élu le 22 septembre 1889 par 10,387 voix contre 5,398 obtenues par M. Esquinet, opportuniste.

Les mineurs se livrent à des manifestations joyeuses.

Une élection municipale à Gentilly

Paris, 8 janvier. — La commune de Gentilly, pour protester à nouveau contre le sectionnement dont elle est l'objet, a élu aujourd'hui comme conseillers municipaux MM. de Lesseps, Fontane, Cottu et Sans-Leroy.

Aux dernières élections on avait élu MM. Carnot, Constans, etc.

Une élection sénatoriale

Annecy, 8 janvier. — Inscrits, 666; votants, 662.

M. Francon, conseiller général républicain, 407 voix, élu.

M. Folliet, député républicain, 185 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Chaumontel, décédé.

La ligue d'action socialiste révolutionnaire

Paris, 8 janvier. — La ligue d'action socialiste révolutionnaire poursuit l'organisation de ses sections. Les promoteurs estiment que d'ici huit jours chaque arrondissement possédera sa section.

Une nouvelle réunion des délégués aura lieu jeudi pour procéder à la rédaction d'une adresse qui sera affichée dans le département de la Seine.

Le comité révolutionnaire a décidé d'envoyer le député Baudin tenter l'organisation d'un mouvement semblable dans plusieurs grandes villes de France.

Les précautions pour mardi

Paris, 8 janvier. — D'après le *Figaro* les mêmes précautions militaires seront prises à Paris mardi que lors de la dernière élection présidentielle.

L'ordre sera assuré par plus de 10 000 soldats d'infanterie, 3 000 cavaliers, 3 batteries d'artillerie.

Dans les grandes villes de province les troupes seront consignées. Les généraux devront s'entendre avec les autorités locales.

Placards anarchistes à Rive-de-Gier

Rive-de-Gier, 8 janvier. — On a apposé des affiches invitant les conscrits de la classe 1892 à repousser le drapeau tricolore, emblème de la patrie, pour arborer le drapeau rouge de l'Internationale.

La police a enlevé ces affiches dès la première heure et a ouvert une enquête.

Au Dahomey. — Béhanzin

Kotonou, 8 janvier. — Béhanzin s'est réfugié avec un millier de ses partisans, dont trois à quatre cents guerriers et amazones, sur la frontière des Malis.

Les Nagots qui étaient depuis longtemps captifs des Dahoméens viennent en grand nombre à Abomey.

La création d'un vingtième corps d'armée

Paris, 8 janvier. — Le Conseil supérieur de la guerre examinera demain la question de la création d'un vingtième corps d'armée.

La convocation des réservistes

Paris, 8 janvier. — Les convocations du printemps de 1893 pour les réservistes ne concerneront que les réservistes appelés par ordre individuel et qui seront avisés au moins un mois avant la date du départ.

Mort du général Thoumas

Paris, 8 janvier. — Le général Thoumas est mort.

Le pèlerinage annuel à la maison des Jardies

Paris, 8 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu le pèlerinage officiel pourrait-on dire — des amis de Gambetta à sa petite maison des Jardies. Deux cents personnes environ se pressaient dans les pièces du rez-de-chaussée. On remarquait entre autres, MM. Cauwesasse et Cazot, sénateurs, Ysambert et Delpech, députés, le maire du XXe arrondissement et ses adjoints, MM. Sansbœuf, Edmond Siebecker, etc.

Le comité de la Fédération des Sociétés alsaciennes-lorraines de France et des colonies et l'Association des Républicains du Lot avaient apporté de magnifiques couronnes.

Un seul discours a été prononcé par M. Métivier, le président de l'ancien comité Gambetta.

Le mariage du tzarewitch

Paris, 8 janvier. — Le *Figaro* annoncera demain, sous réserves, il est vrai, le bruit du mariage du grand-duc héritier de Russie avec la princesse Marguerite d'Orléans, fille du duc de Chartres.

Stanley à Bayonne

Bayonne, 8 janvier. — L'explorateur Stanley est arrivé ici, venant de Pau.

La grève dans le district minier de la Sarre

Dorkmund, 8 janvier. — Les mineurs, réunis au nombre de 5,000 ont décidé pour demain, la grève générale.

Une manifestation socialiste au Père-Lachaise

Paris, 8 janvier. — A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Blanqui, plusieurs groupes socialistes révolutionnaires se sont rendus au Père-Lachaise où ils ont déposé des couronnes sur la tombe de Blanqui.

Des mesures rigoureuses de police avaient été prises; aux alentours du cimetière se trouvaient une brigade centrale et plusieurs commissaires ceints de leur écharpe, et notamment M. Clément.

Les drapeaux rouges, serrés soigneusement dans leurs étuis sur le boulevard, ont été déployés au cimetière.

Plusieurs discours ont été prononcés; ils ont été salués des cris de : « Vive la révolution sociale, à bas les vendus. »

Après la manifestation sur la tombe de Blanqui, a eu lieu le pèlerinage habituel sur la tombe d'Endes et au mur des fédérés

La guerre en perspective

Berlin, 8 janvier. — La presse ministérielle s'accorde à représenter la situation européenne sous les couleurs les plus sombres.

La *Deutsche Zeitung* assure que des communications confidentielles ont été faites à un certain nombre de députés qui hésitaient à voter le projet de loi sur l'armée. La nature de ces communications est restée secrète.

On assure toutefois qu'il s'agit de l'explosion prochaine d'un conflit européen. L'Allemagne aurait besoin de toutes ses forces pour lutter avec une coalition qui la menacerait au nord-est et à l'ouest. M. de Caprivi aurait rendu plausible aux membres influents du Reichstag, l'éventualité d'une prochaine guerre européenne.

En Autriche, on reproduit, avec un scepticisme manifeste ces insinuations calculées et dont le sens commun fait justice.

La *Nouvelle Presse Libre* toutefois déclare que tout ce qui se passe aujourd'hui en France, est une menace contre la paix européenne.

Six cents enfants reçus par le Pape

Rome, 8 janvier. — Aujourd'hui, dans la salle du trône le pape a reçu six cents enfants au-dessous de douze ans, qui, à l'occasion de son jubilé, lui ont remis une offrande prélevée sur leurs propres étrennes. Léon XIII, pour donner une certaine solennité à cette cérémonie, a invité tous les cardinaux à y assister. Le pape a remis, à chacun des enfants, une médaille en souvenir de cette audience.

Une famille asphyxiée à Paris

Paris, 8 janvier. — La nuit dernière, vers une heure, des locataires de la maison située 109, avenue d'Italie, étaient réveillés par les gémissements qui partaient du logement occupé par les époux Roche, et leur fille, âgée de douze ans.

On courut prévenir M. Bolot, commissaire de police, qui fit ouvrir la porte du logement des époux Roche; ceux-ci, étendus sur leur lit, étaient évanouis et à demi asphyxiés par les émanations de leur poêle. Leur fille était morte.

Les époux Roche ont été transportés dans un état désespéré à l'hôpital de la Pitié. On croit se trouver en présence d'un accident.

Arrestations de nihilistes et d'anarchistes

Paris, 8 janvier. — D'après le *Figaro*, les arrestations d'hier se rattachent à la découverte faite il y a quelque temps au Raincy d'engins explosibles fabriqués par des nihilistes russes.

On a ouvert une enquête à la préfecture de police au sujet de la présence de certains anarchistes à la fameuse réunion d'avant-hier soir à Tivoli-Vauxhall.

On assure que des mesures de rigueur vont être prises.

L'anarchiste Etievant, arrêté au moment où il collait des affiches, a été mis en liberté hier.

Dans la nuit à Saint-Ouen, le collage des affiches a continué. Les colleurs ont été poursuivis par les agents à coups de revolver; il n'y a pas eu de blessés.

La surexcitation est grande parmi les anarchistes de la banlieue; il faut s'attendre de leur part à quelque extrémité.

D'après l'*Autorité*, les arrestations des nihilistes ont eu lieu à la demande de l'ambassade de Russie qui, depuis huit jours a négocié les conditions de cette rafle.

L'élection législative de Carmaux

Carmaux, 8 janvier. — On apprend qu'en raison de l'élection législative qui a eu lieu aujourd'hui, une compagnie d'infanterie est consignée à Albi et se tient prête à partir pour Carmaux.

En cas de besoin, une machine est sous pression en gare d'Albi. Jusqu'ici, la ville est absolument calme.

Le voyage de M. Deroulède à Londres

On lit dans le *Gaulois* :

« Nous croyons savoir que l'ancien président de la Ligue des patriotes s'est rendu à Londres pour s'entendre avec M. Henri Rochefort, en vue d'une action commune dès la rentrée du Parlement.

» Si cette action ne se manifestait pas dès les premiers jours de la semaine, elle aurait certainement un commencement d'exécution samedi prochain, à la grande réunion publique qu'organise pour cette date la ligue intransigeante socialiste, dont l'organe est l'*Intransigeant*, et dont le président d'honneur est Henri Rochefort.

» Il faut, du reste, que le motif qui a déterminé le voyage de M. Paul Deroulède soit des plus importants, puisque son départ l'empêchera d'assister aujourd'hui à la cérémonie des Jardies, où les sociétés de gymnastique doivent se faire représenter par une importante délégation.

Grave maladie de Mgr Place

Rennes, 8 janvier. — L'état de Mgr Place, archevêque de Rennes, ne laisse plus d'espoir.

L'explosion de Dublin

Londres, 8 janvier. — Le *Manchester Courrier* annonce de source autorisée, que la police de Dublin croit être sur la piste des auteurs de l'explosion et que des arrestations sont imminentes.

Accidents de chasse

M. Bordeneuve, âgé de 20 ans, propriétaire à Jarens, chassait aux environs de Saint-Amand (Cers). Son fusil a éclaté et les débris de l'arme l'ont atteint à la tête et tué sur le coup.

— Un jeune homme de 16 ans, M. Pierre Dubas, chassait hier avec les deux frères Dauris, dans les Landes, près de Biscarosse, lorsque, en tirant une bécasse, il atteignit M. Gérard Dauris, âgé de 45 ans, propriétaire, conseiller municipal de Biscarosse. La mort a été instantanée.

Une comtesse déchue

Paris, 8 janvier. — Une vieille femme ivre, habillée d'une façon bizarre, chantait hier après-midi, rue de Sèvres, la *Carmagnole* et ameutait les passants par ses excentricités.

Devant M. Prélat, commissaire de police, elle a déclaré se nommer Antonine Hermine Farveux, comtesse de la Bredelle, son mari, mort il y a quelques années, avait perdu toute sa fortune au jeu et elle était tombée dans une profonde misère.

Ses habitudes d'intempérance avaient décidé ses enfants à se séparer d'elle et ils étaient partis pour l'Amérique. Depuis huit jours elle était sans domicile.

La comtesse de la Bredelle a été envoyée au Dépôt.

Une explosion de dynamite en Allemagne

Dortmund, 8 janvier. — Le train-express de Berlin à Cologne a été en danger hier soir, à la gare de Bauxel; un des rails avait été détruit sur une longueur d'un mètre et demi par l'explosion d'une cartouche de dynamite, mais on a heureusement pu arrêter la marche du train avant son arrivée sur le lieu de l'explosion.

Situation météorologique. — Roubaix, 9 janv. — Hauteur barométrique, 758. Température. A sept heures du matin 0 degrés au-dessus de zéro.
A une heure du soir 4 » »
A cinq heures du soir 3 »

LE PARADIS SOCIALISTE SUR LA TERRE

1901 à 1910

Par GREGOROVIUS

(Suite. — Voir le numéro d'hier)

CHAPITRE I.

ÉTABLISSEMENT DU PARADIS SOCIALISTE

II. La Loi. — La Constitution. — Guerre civile. — Victoire des socialistes.

A midi, la nouvelle Chambre adoptait en troisième lecture la loi suivante :

Le Gouvernement de la République est aboli. — Interdiction absolue de tout culte religieux jusqu'à nouvel ordre. — Amnistie pour toutes les peines et remise de toutes les dettes, les hommes étant et devant être égaux. — Ouverture immédiate des prisons et maisons de correction. — Abolition de la propriété personnelle.

Provisoirement, le gouvernement est confié à un comité de 30 citoyens élus par le Parlement pour un mois, avec réélection facultative : il jouira d'une autorité absolue, sera irresponsable ainsi que ses fonctionnaires et siégera en permanence jusqu'à la constitution définitive de la société d'après les doctrines socialistes.

A 1 heure, première réunion du Comité des 30. Il se composait de 6 ex-tisserands, 6 mineurs, 4 ex-compositeurs, 5 ex-tailleurs et cordonniers, 3 ex-rédacteurs de journaux, 2 ex-députés du régime précédent, et 4 membres de professions antérieures inconnues ou non indiquées au procès-verbal.

A 3 heures, le bruit du canon se fit entendre. — Un bataillon d'infanterie fut dirigé contre la Chambre qui venait de renverser la Constitution. Deux régiments de dragons et de chasseurs, soutenus par la garde républicaine, opéraient dans les rues. Devant le Parlement, officiers et soldats, débordés de toutes parts, enlacés, pour ainsi parler, par une foule immense en délire, tombèrent vaillamment jusqu'au dernier. Sur toutes les places, à tous les carrefours, les troupes eurent un sort analogue, malgré leurs armes meurtrières et l'héroïsme de leur courage. Comment quelques milliers de soldats auraient-ils tenu tête à des centaines de mille forcenés ! Et la foule, acharnée, croissait d'heure en heure. La nuit vint et sauva les restes, terriblement décimés, des infortunés régiments. Ils vinrent former une dernière et lamentable escorte autour du Président de la République, blessé lui-même, pour l'emmener hors de Paris.

C'était bien fini ; toute espérance achevait de s'évanouir.

Les autres villes suivirent cet exemple. A l'arrivée des dépêches annonçant en province la victoire complète du socialisme, les masses de travailleurs se levèrent comme un seul homme, prêts à tout, déterminés à servir le nouveau pouvoir jusqu'à l'extermination de la dernière résistance, terribles par leur volonté, terribles par leur obéissance aveugle, terribles par la sévérité et la discipline de leur organisation.

En trois jours, le socialisme régnait partout. Les grandes villes seules avaient regimbé; les campagnes restèrent tranquilles.

La où l'autorité fit défaut, des scènes d'horreur se produisirent, que je ne décrirai pas. Elles ressemblèrent à toutes les prises d'assaut fameuses, à tous les pillages célèbres. Bête sauvage demeure toujours bête sauvage; déchaînez-la, elle va naturellement au meurtre et à la destruction.

Ceux qui détenaient alors le pouvoir agirent avec une détermination et une promptitude remarquables pour l'établissement de l'*ordre*. *Faire l'ordre !* ce programme se répétait partout et sur tous les tons.....

Et par cet *ordre*, on entendait la destruction de l'ancienne société, le renversement de tout ce qui existait jusque-là.... (*A suivre.*)

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Maire de Roubaix vient de faire enlever les christs et tous les emblèmes religieux que l'autorité académique avait laissés, depuis 1882, dans beaucoup d'écoles communales de Roubaix.

Nous aurons à revenir sur cette mesure, qui a soulevé une grande et trop légitime réprobation dans la plupart des familles ouvrières.

Société Artistique de Roubaix-Tourcoing. — *Dernier écho de l'exposition des Beaux-Arts.* — On nous communique la note suivante :

« La Commission administrative vient d'adresser à M. le président du bureau de bienfaisance, une somme de cinquante francs, pour être distribuée aux indigents en secours extraordinaires.

» La Commission saisit cette occasion pour remercier les sociétaires et le public amateur, car cette somme provient, en partie, des offrandes recueillies dans le tronc pour les pauvres, que la Commission a l'habitude de placer dans le hall en temps d'exposition. »

Une scène atroce rue Archimède. — *Un père qui verse de l'eau bouillante sur la tête de son enfant.* — Un rassemblement considérable s'était formé, dimanche, vers cinq heures et demie du soir, rue Archimède, devant la maison portant le numéro 94, et occupée par les époux Havaere. Les cris « au secours ! arrêtez-le ! » venaient, en effet, d'être poussés par Mme Havaer, accourue sur le seuil de sa porte. Renseignements pris, voici ce qui s'était passé :

Il y a environ deux ans, M. Henri Havaere, âgé de 30 ans, épousait Mme Holvoet, veuve avec six enfants. La famille s'agrandit bientôt d'un septième enfant, âgé aujourd'hui de 15 mois.

Les époux Havaere, vinrent s'installer, rue Archimède, où ils firent le commerce de légumes. Ils s'amassèrent un petit pécule et le mari s'adonna alors à la boisson. Des discussions survinrent dans le ménage.

Dimanche, vers midi, Havaere rentra chez lui quelque peu ivre. Sa femme lui ayant fait des observations, il s'esquiva furieux, et continua à boire dans les différents cabarets du quartier; il revint chez lui vers cinq heures dans un état complet d'ivresse et vint dans la cuisine où se trouvaient sa femme et les enfants.

Voyant son état, sa femme entra dans une violente colère. Havaere l'insulta et voulut la frapper. L'un des enfants, un petit garçon de trois ans, qui assistait à cette scène, se mit à pleurer.

Havaere tourna sa colère contre lui, et, s'emparant d'une marmite d'eau qui bouillait sur le poêle, en versa une partie du contenu sur la tête du pauvre petit qui poussait des cris déchirants. Mme Havaere parvint, heureusement à empêcher son mari de continuer, et se précipita dans la rue, avec l'enfant, en criant : au secours ! - arrêtez-le ! Havaere prit la fuite.

Trois personnes, qui se trouvaient dans la rue, se mirent à sa poursuite, parvinrent à le rejoindre, et malgré sa résistance, le conduisirent au poste du 1er arrondissement, où il fut écroué.

La police se rendit alors sur les lieux pour ouvrir une enquête.

M. le docteur Largillière appelé visita l'enfant et constata de nombreuses brûlures sur le cuir chevelu et sur la figure. Le praticien lui a donné ses soins; mais n'a pu se prononcer

Inutile de dire que l'indignation est générale dans le quartier.

Une journalière indélicate. — *Nombreux abus de confiance*, Depuis deux ans environ, M. Jean Cuignet-Huvenne, marchand épicier, à l'angle des rues de Blanchemaille et Archimède, occupe à la journée, deux fois par semaine, pour le nettoyage et la lessive, une fille d'une trentaine d'années, originaire de Courtrai, du nom de Léontine Hory, demeurant dans un estaminet de la rue de France.

M. Cuignet et sa femme, qui n'avaient qu'à se louer des services de l'ouvrière, se montraient des plus bienveillants pour elle; d'autant plus que s'occupant des affaires de leur commerce, ils lui laissaient toute l'initiative et l'exécution sans contrôle du travail dont elle était chargée. Outre un salaire très rémunérateur, ils lui donnaient souvent des gratifications en marchandises.

Il y a près d'un mois qu'une personne, au courant de la vie privée de Léontine Hory, prévint Mme Cuignet qu'elle était tout à fait indigne des bontés qu'on avait pour elle dans la maison, qu'elle y commettait régulièrement des abus de confiance, et que chaque samedi, à la nuit, elle passait un paquet plus ou moins volumineux à un homme qui se tenait à la porte du couloir donnant sur la rue Archimède, ou vert ce seul jour pour les besoins du nettoyage de l'habitation.

Une étroite surveillance fut dès lors organisée autour de l'ouvrière, mais sans succès immédiat, et la police de sûreté fut même instruite de ses agissements; lorsque, samedi soir, vers neuf heures, au moment où Léontine Hory vint annoncer qu'elle avait terminé sa besogne, on eut l'idée de l'éloigner quelques instants, sous prétexte de l'envoyer chercher un pain dans une boulangerie du voisinage.

Pendant sa courte absence, on visita deux petites caisses d'emballage, qu'on lui avait offertes, comme on le faisait souvent, d'ailleurs, pour allumer son feu, et l'on ne fut pas peu surpris de découvrir, au fond de l'une d'elles, habilement dissimulé sous une légère couche de sciure de bois, un tablier de femme, de toile bleue, converti en une véritable sacoche, à laquelle ne manquait même pas le cordon de circonstance. Cette sacoche renfermait seize cents grammes, ou à peu près, de café en grains.

Sa commission finie, la fille de journée, qui ne s'attendait a rien, resta comme pétrifiée devant la preuve flagrante de sa culpabilité, qu'on lui mit sous le yeux. Elle n'hésita pas à entrer dans la voie des aveux, tout en atténuant le plus possible le chiffre des détournements qui ont dû être commis par elle, pendant un si long espace de temps. Ils portent principalement sur plusieurs catégories de marchandises, telles que café, chicorée, sucre, riz, figues, conserves, bleu outremer, emmagasinées dans les pièces où elle avait surtout accès, et se mouvait seule pour son service.

Un agent qu'on avait envoyé requérir au poste du 1er arrondissement, arriva sur les entrefaites, et emmena l'inculpée au dépôt de la rue Saint-Vincent-de Paul.

Le lendemain matin, M. Daudé, commissaire, lui faisait subir un premier interrogatoire. Une perquisition opérée bientôt après par ce magistrat, rue de France, à l'estaminet où elle demeure en commun avec un homme qui s'est dérobé aux recherches, permit d'y découvrir tout un stock de comestibles, de beaucoup au-dessus de ce qui lui était nécessaire pour les besoins de son ménage.

Léontine Hory a un petit garçon de neuf ans, qui doit habiter le toit de sa mère, logeuse dans le quartier du Fresnoy.

Ecroulement de l'orifice d'une fosse d'aisance. — *Chute d'une femme.* — Un pénible accident est survenu, dimanche matin, vers neuf heures, dans un cabinet d'aisances de la cour Saint-Léon, rue d'Arcole.

Au moment où une des locataires, du nom de Marie Duquenne, femme Paul Noël, mettait le pied sur l'orifice, la pierre se brisa net sous son poids, entraînant avec elle la malheureuse.

Ce n'est qu'à force d'énergie qu'elle réussit à se maintenir dans le vide en s'arcboutant sur les coudes, pendant qu'elle appelait désespérément à l'aide, pour ne pas glisser dans la fosse, qu'elle sentait béante en dessous.

On accourut à son secours — il était temps, car les forces allaient lui manquer, — et on la transporta à son domicile, dans un état d'affolement impossible à décrire.

M. le docteur Largillière, qu'on avait été chercher en toute hâte, ne tarda à venir prodiguer ses soins à la pauvre femme qui s'était fait une plaie à la jambe gauche, une autre à la cuisse droite, et des contusions multiples sur tout le corps.

Mme Noël, qui a besoin des plus grands ménagements, devra garder le lit une quinzaine de jours au moins.

Ecrasé par la roue d'un chariot. — Hier après-midi, M. Alphonse Watteau, fermier au hameau des « Trois Ponts » conduisait un chariot chargé de drèche, lorsque le cheval eut peur et s'emballa; en voulant maîtriser l'animal, M. Watteau glissa sous le lourd véhicule, et une des roues lui passa sur le corps, lui brisa quatre côtes, et lui fit une blessure grave au poumon. Le médecin n'a pu se prononcer sur l'état de la victime.

Une chute malheureuse. — Samedi soir, vers huit heures, un ouvrier appréteur, nommé Alfred Watteau, homme de vingt-huit ans, rentrait à son domicile, rue Sainte-Thérèse. A quelques pas de sa porte, il glissa sur la bordure du trottoir, et tomba si malheureusement qu'il se fractura la cheville droite.

Des passants le relevèrent, et le transportèrent chez lui, où il reçut un peu plus tard les soins dévoués d'un médecin.

Le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu, dans l'après-midi de dimanche.

COMPAGNIE NOUVELLE DES TRAMWAYS

de Roubaix et Tourcoing

Société Anonyme. — Capital : Deux millions de francs

APPEL DE FONDS

En vertu de l'article 9 des statuts, et en exécution des décisions de l'assemblée générale réunie le 2 janvier courant, le Conseil d'administration invite MM. les Actionnaires à effectuer, dans les trents jours du présent avis, au siège administratif de la Société, rue Lafayette, n° 3, à Paris, le versement de 250 fr. restant à appeler sur chacune des actions de la Société.

Roubaix, le 9 janvier 1893. 33502d

Menton. Une personne, d'un âge mûr, très respectable, installée tout récemment à Menton, dans une villa confortable